



RENTREE SCOLAIRE 2026-2027

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les dossiers d'inscription sont à télécharger sur le site de la mairie ou à retirer en mairie aux horaires suivants :

- Lundi 8h30-12h / Après-midi sur rendez-vous de 14h à 17h
- Mardi 8h30-12h / Après-midi sur rendez-vous de 14h à 17h
- Fermé le Jeudi
- Mercredi 8h30-12h / Après-midi sur rendez-vous de 14h à 17h
- Vendredi 8h30-12h / 14h-17h

du mardi 21 au lundi 27 avril 2026 inclus.

Vous voudrez bien présenter le dossier d'inscription en mairie avec les pièces suivantes :

- Le livret de famille, carte d'identité des parents ou une copie d'extrait d'acte de naissance avec filiation,
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (attestation facture EDF, attestation assurance habitation)
- Un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge (<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F767>)

Un **récépissé d'inscription** vous sera transmis par mail.

Une fois l'inscription effectuée en mairie, **le récépissé sera directement transmis à l'école par la mairie.**

Les enfants nés en 2023 et effectuant leur première rentrée en petite section de maternelle (P.S.) seront accueillis le temps d'une matinée d'immersion en classe, **fin mai/début juin 2026.**

Les détails pratiques (date et horaires exacts) vous seront communiqués par email. A cet effet, **vérifiez que votre adresse email est correctement notée** sur le formulaire d'inscription en mairie.

Les parents des élèves nouvellement inscrits seront conviés à une réunion d'information avec le Directeur, François DUVAUCHELLE, fin juin 2026.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la mairie ou l'école :

- Téléphone Directeur: 07 82 44 66 20
- email : ce.0741318f@ac-grenoble.fr
- Téléphone mairie : 04 50 44 56 36

Protocole prévisionnel de la matinée d'accueil des futurs P.S. de maternelle :

8h45-9h : accueil par Mmes PICCAMIGLIO Marianne, enseignante et Elisabeth Gasulla, ATSEM de l'enfant avec ses parents dans la classe.

9h-11h : Vers 9h, les parents sont invités à quitter la classe. L'enfant reste seul avec ses camarades, l'enseignante et l'ATSEM.

A partir de 11h, les parents viennent chercher leur enfant dans la cour et pourront échanger sur la matinée avec l'enseignante et l'ATSEM.